CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 8 Juillet 2013 à 20 H 30

Convocation : 01/07/2013 Affichage : 15/07/2013

Etaient présents : Mesdames Catherine JEANDENANS, Samira OUDET, Rosaline COULON, Josette PAILLARD, Danielle BOURGEOIS et Messieurs Florian DARCQ, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND et Olivier LONGIN

Procuration : Stephen MARTIN à Olivier LONGIN

Secrétaire de séance : Mme Josette PAILLARD

Après lecture faite par le Maire du procès verbal du 3 juin 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé.

AFFAIRES GENERALES

- Projet de la Maison des Familles
- URFOL – nombre de séances
- Modification composition du Conseil communautaire Jura Nord
- Modifications budgétaires

ENVIRONNEMENT

- Destination des coupes 2014
- Vente de bois
- Devis pour expertise d'un patrimoine arboré

- **URBANISME**
- PLU - Avenant

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Projet de la Maison des Familles

M. le Maire présente le projet de la Maison des Familles de Franche-Comté, initié par l'association « Semons l'espoir ». Ce sont des constructions basse consommation à ossature bois qui permettront l'accueil des familles dont un proche parent est hospitalisé au CHU de Besançon mais également des patients recevant des soins ambulatoires. Cette opération est menée en partenariat avec les communes forestières du Jura.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 1 abstention, 3 voix pour et 7 voix contre, de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

URFOL

Le Foyer rural de Dampierre souhaite poursuivre les séances d'écran mobile et demande de maintenir la subvention communale de 500 € pour la saison 2013/2014 pour continuer cette activité cinéma à raison de 5 séances au lieu de 10. Les frais supplémentaires seront pris en charge par le Foyer Rural.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre à titre d'essai une année. Il sera demandé un retour précis sur la fréquentation des séances afin de cerner l'intérêt de cette action et savoir si l'on maintien la subvention pour les années à venir.
M. Christophe FERRAND propose de réfléchir à une autre approche de la culture cinématographique en milieu rural pour un investissement égal (ciné-club, etc…).

Modification composition délégués du Conseil communautaire Jura Nord

M. le Maire explique qu'en vertu de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales modifiée par la loi du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération, il convient de définir des nouvelles modalités de représentation des communes membres au sein de l'organe délibérant de Jura Nord.

La proposition de répartition exposée en Conseil communautaire (différente du droit commun fixant un nombre précis en fonction du nombre d'habitants) est soumise aux membres du conseil, soit 4 délégués pour Dampierre (3 actuellement) sur un nombre de délégués total porté à 45 au lieu de 39 actuellement.

Après délibération, les membres du conseil valident à l'unanimité la répartition proposée.

Le texte de loi précise que seules les communes ne disposant que d'un seul siège, désigneront un suppléant qui pourra participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du délégué titulaire.

Modifications budgétaires

M. le Maire propose la modification budgétaire suivante afin de payer la dernière facture du P.L.U. :

- Compte 2315-22 -2 300 €
- Compte 202-16 +2 300 €

Les membres du Conseil valident à l'unanimité cette décision modificative budgétaire.

<u>Environnement</u>

Destination des coupes 2014

M. Gounand présente la destination des coupes pour 2014 qui seront effectuées sur la parcelle n° 1 (derrière le cabanon au bois clair). Après délibération les membres du Conseil valident cette proposition et désignent Christophe FERRAND, Florian DARCQ et Alain GOUNAND comme garants pour la bonne exploitation des bois

Vente de bois

Lors de la dernière vente du 12 juin 2013 à Courlaoux le lot a été retiré de la vente à 9400 € bien qu'il n'avait pas été fixé de prix de retrait minimum. La meilleure proposition a été faite à 8521 €. Après débat, les membres du Conseil décident de mandater l'ONF pour vendre au prix de la négociation à engager sur ces bases.

Devis pour expertise d'un patrimoine arboré

L'ONF a adressé un devis pour diagnostiquer les arbres de la Place A. Gaulard, soit 771.42 € pour une dizaine d'arbres. Le Conseil décide de consulter un autre prestataire et souhaite limiter l'expertise aux seuls arbres potentiellement sensibles, soit 2 ou 3 maximum a priori.

Par ailleurs, le Conseil donne son accord pour la pose de 2 panneaux (72 €X2) afin d'identifier 2 arbres remarquables qu'il est nécessaire de conserver au titre du patrimoine.

Urbanisme

PLU Avenant au Marché

M. le Maire présente un avenant au marché pour un montant de 337.50 € concernant une réunion supplémentaire dans le cadre de l'élaboration du PLU.

Le Conseil municipal valide cet avenant mais s'étonne de celui-ci compte tenu du montant total du marché initial.

Bâtiment

Salle polyvalente : choix de l'entreprise pour réfection intérieure

Mme PAILLARD fait un retour sur la consultation pour les travaux de réfection intérieure de la salle polyvalente : 4 entreprises ont été consultées, seules 2 ont répondu.

Après analyse et débat, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise Baladda pour un montant total de 37 556.26 H.T.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de conclure ce marché avec cette entreprise. Toutefois il se réserve la possibilité de faire quelques travaux en régie. Ces travaux seront définis avec les agents et en accord avec ladite entreprise.

Questions diverses

1- M. le Maire informe le conseil de sa rencontre avec la responsable de Terre d'Emplois qui peut apporter des aides ponctuelles aux particuliers mais également aux communes pour différents travaux notamment espace vert.

2- M. le Maire informe d'une annulation de la réservation de la salle polyvalente ; celle-ci étant faite un an avant, l'avance sera remboursée conformément au règlement en vigueur.

3- Suite aux entretiens effectués, le Maire informe que la meilleure candidate, sur les 4 reçues, proposées par le jury au poste de secrétaire de mairie pour remplacement congés maternité est Mme Brigitte BEAUDIN. Le conseil valide ce choix.

4- Suite à l'avis reçu du SDIS pour le recensement des défibrillateurs, M. FERRAND précise que nous ne sommes pas concernés.

5- M. FERRAND indique que suite à une réunion avec les anciens combattants les cérémonies du 8 mai et 11 novembre seront effectués en regroupant les communes, soit 8 mai à Fraisans et 11 novembre à Dampierre.

6- M. FERRAND rappel que la compétence scolaire sera transférée à la communauté de commune. Dans ce cadre une réflexion sur la réforme des rythmes scolaires sera engagée avec l'ensemble des parties concernées (parents, enseignants, présidents SIVOS, personnel et communes, etc..). Christophe FERRAND, adjoint aux affaires scolaires est mandaté par le Conseil pour participer aux réflexions et fera un retour au fur et à mesure au Conseil municipal.

7- M. LONGIN s'étonne du démontage de la cage de foot. Le Maire explique qu'il a été contacté plusieurs fois par un riverain ayant tenu de sérieuses menaces à l'égard des utilisateurs. Devant de tels propos, le Maire souhaite apaiser les esprits. Il a donc demandé la dépose momentanée de la cage. Par ailleurs il prendra contact avec la gendarmerie pour faire un état de la situation.

8- M. DARCQ présente les différents devis reçus pour le vidéo projecteur et l'écran de la salle polyvalente. Après analyse et débat c'est l'offre de l'entreprise MSC Live, économiquement la plus avantageuse qui est retenue pour un montant de 3574 € TTC.

9- Mme OUDET demande si la personne, en stationnement interdit ayant eu un accrochage avec le bus devant l'école a été identifié. M. le Maire a pris contact avec la gendarmerie et adressera un courrier à la conductrice et à Credoz.

10- Mme JEANDENANS demande que l'on taille les tilleuls sur le parking devant la trésorerie car les branches touchent les voitures en stationnement.

11- Mme BOURGEOIS constate que la balayeuse n'est pas passée dans toutes les rues de Dampierre notamment dans le lotissement des Vieilles vignes. M. Gounand indique que le chauffeur n'a pas souhaité balayer les rues sans trottoir selon le contrat. M le Maire vérifiera les conditions exactes du contrat et l'adaptera le cas échéant pour que toutes les rues soient bien balayées.

12- Mme BOURGEOIS indique que certaines voitures roulent trop vite dans le lotissement et demande un panneau 30 km/h. M. le Maire indique que s'agissant d'un cul de sac, les véhicules en excès de vitesse sont probablement certains habitants eux-mêmes et qu'un panneau ne résoudra pas le problème.

13- Mme PAILLARD fait un compte rendu sommaire de la réunion du SICTOM du 2 juillet 2013. Il faudra communiquer avec la population sur l'importance

du tri dans les mois à venir et sur les modifications à intervenir au niveau de la déchèterie.

14- M. GOUNAND informe que la laveuse-cireuse pour l'école a été réservée pour l'intervention et l'entretien habituels.

15- Mme. COULON signale que le trottoir devant la poste est en très mauvais état et donc dangereux pour les personnes âgées. Par ailleurs, elle signale qu'il reste 4 logements de libre au Foyer logements.

La séance est levée à 23 H 00.

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	**Procuration**
Madame OUDET Samira	
Monsieur DARCQ Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Modification composition délégués du conseil communautaire Jura Nord	2013/040
Modifications budgétaires	2013/041
Destination des coupes 2014	2013/042
PLU – Avenant au marché	2013/043
Réfection intérieure salle polyvalente	2013/044
Remboursement acompte réservation annulée salle polyvalente	2013/045
Remplacement secrétariat	2013/046
Devis vidéoprojecteur salle polyvalente	2013/047